

L'an deux mille dix, le deux avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Saint-Sauflieu, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain PICOT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Alain PICOT, Mme Laurence DUVIVIER, M. Jacques BARA, Mme Marie-Thérèse DESSENNE, M. Raymond DEMOLLIENS, Mme Maryline VASSEUR, Ms Jean-Maurice DOTTE, Philippe LECLERC, Melle Emeline DUPONT, M. Amaury VANDEPUTTE, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES : Mmes Séverine SENÉ, Danièle OLIVIER, Céline HALEINE, Mrs Patrick SCHIMEL et Emmanuel DENORME.

Pouvoirs : Mme SENE pour Mme VASSEUR, Mme OLIVIER pour Mr BARA, Mme HALEINE pour Mr VANDEPUTTE, Mr SCHIMEL pour Mr DOTTE et Mr DENORME pour Mr DEMOLLIENS.

1) NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur le maire ouvre la séance, Madame Maryline VASSEUR est nommée secrétaire de séance.

2) MISE À APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3) MISE À APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 23 FEVRIER 2010

Le compte rendu est adopté à l'unanimité, sans observation.

4) COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Madame Laurence DUVIVIER, Premier Adjoint, présente le compte administratif 2009 qui s'établit comme suit :

BALANCE - Mandats émis

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	232 290,39		232 290,39
012	Charges de personnel	203 255,47		203 255,47
014	Atténuation de produits	9 192,00		9 192,00
65	Autres charges gestion courante	100 043,63		100 043,63
66	Charges financières	19 790,36	0,00	19 790,36
67	Charges exceptionnelles	2 854.23	125 000,00	127 854.23
Dépenses de fonctionnement - Total		567 426,08	125 000,00	692 426,08
D 002 RESULTAT REPORTE				0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				692 426,08

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
16	Remboursement d'emprunts	101 805,59	0,00	101 805,59
	Total des opérations d'équipement	18 567,57		18 567,57
21	Immobilisations corporelles	5 349,87	0,00	5 349,87
Dépenses d'investissement Total		125 723,03	0,00	125 723,03

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE 100 777,20

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

226 500,23

BALANCES- Titres émis

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuation de charges	5 400,65		5 400,65
70	Produits des services	72 576,19		72 576,19
73	Impôts et taxes	245 486,82		245 486,82
74	Dotations et participations	216 035,31		216 035,31
75	Autres produits gestion courant	27 494,62		27 494,62
76	Produits financiers	6,08		6,08
77	Produits Exceptionnels	127 619,13		127 619,13
Recettes de fonctionnement Total		694 618,80		694 618,80

R 002 RESULTAT REPORTE

21 374,06

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

715 992,86

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	36 355,46		36 355,46
13	Subventions d'investissement	17 943,40		17 943,40
16	Emprunts et dettes assimilées	71 000,00		71 000,00
19	Plus-values de cession		99 821,68	99 821,68
21	Immobilisations corporelles		25 178,32	25 178,32
Recettes d'investissement		125 298,86	125 000,00	250 298,86
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE				0.00
AFFECTATION AU COMPTE 1068				30 598,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				280 896,86

Le compte administratif est adopté par 14 voix pour et 0 contre.

5) COMPTE DE GESTION DU TRESORIER 2009

Le compte de gestion 2009 établi par Madame DUBREUCQ, receveur municipal, laisse apparaître des écritures et des soldes identiques au compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal l'adopte à l'unanimité.

6) AFFECTATION DU RESULTAT 2009

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de clôture de 23 566.78 euros, le conseil municipal décide d'affecter cette somme en section d'investissement au compte 1068.

7) BUDGET PRIMITIF 2010 – TROIS TAXES 2010

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser 2009	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	221 664,00	0,00	235 890,00	235 890,00	235 890,00
012	Charges de personnel	196 675,00	0,00	219 600,00	219 600,00	219 600,00
014	Atténuation de produits	9 200,00	0,00	9 200,00	9 200,00	9 200,00
65	Autres charges gestion courante	100 821,00	0,00	95 818,00	95 818,00	95 818,00
Total des dépenses de gestion courante		528 360,00	0,00	560 508,00	560 508,00	560 508,00
66	Charges financières	19 295,00	0,00	13 268,00	13 268,00	13 268,00
67	Charges exceptionnelles	3 050,00	0,00	3 050,00	3 050,00	3 050,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		550 705,00	0,00	576 826,00	576 826,00	576 826,00
023	Virement à la sect ^o d'investis.	29 118,00		16 671,00	169 671,00	16 671,00
042	Opérations d'ordre entre section	0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		579 823,00	0,00	593 497,00	593 497,00	593 497,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0.00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						593 497,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser 2009	Propositions nouvelles	vote	TOTAL (=RAR + voté)
70	Produits des services	69 575,00	0,00	74 800,00	74 800,00	74 800,00
73	Impôts et taxes	246 992,00	0,00	259 570,00	259 570,00	259 570,00
74	Dotations et participations	211 239,00	0,00	217 067,00	217 067,00	217 067,00
75	Autres produits gestion	25 706,00	0,00	36 204,00	36 204,00	36 204,00
013	Atténuations de charges	4 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	6,00	6,00	6,00
77	Produits exceptionnels	437,00	0,00	850,00	850,00	850,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		558 449,00	0,00	593 497,00	593 497,00	593 497,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						593 497,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	vote	TOTAL (=RAR + voté)
21	Immobilisations corporelles	5 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	101 010,00	27 024,00	114 420,00	114 420,00	141 444,00
16	Remboursement d'emprunts	101 808,00	0,00	50 943,00	50 943,00	50 943,00
	TOTAL	208 168,00	27 024,00	165 363,00	165 363,00	192 387,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						192 387,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR + voté)
13	Subventions d'investissement	22 943,00	0,00	10 387,00	10 387,00	10 387,00
16	Emprunts et dettes assimilées	71 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
	Total des recettes d'équipement	93 943,00	0,00	50 387,00	50 387,00	50 387,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	30 288,00	0,00	47 367,00	47 367,00	47 367,00
1068	Dotations Fonds divers Réserves	30 598,00	0,00	23 566,00	23 566,00	23 566,00
024	Produits des cessions	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	185 886,00	0,00	70 933,00	70 933,00	70 933,00
	Total des recettes réelles d'Investissement	279 829,00		121 320,00	121 320,00	121 320,00
021	Virement de la section de fonct.			16 671,00	16 671,00	16 671,00
	TOTAL	279 829,00	0,00	137 991,00	137 991,00	137 991,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						54 396,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						192 387,00

Le budget primitif est adopté à l'unanimité.

Au vu du budget voté au point précédent, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de voter les taux suivants de fiscalité directe locale pour l'année 2010 :

- ☞ Taxe d'habitation : 16.05%
- ☞ Taxe foncière bâti : 26.40%
- ☞ Taxe foncière non bâti : 40.97%

permettant d'obtenir un produit fiscal attendu (compte 7311) de la nomenclature M14 de 206 070 euros.

8) DELIBERATION EN VUE D'UN REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

Monsieur le Maire expose que l'arrêté Préfectoral du 16 novembre 2004, porte projet commun de réglementation spéciale en matière de publicité, enseignes et pré enseignes.

Aujourd'hui, l'évolution architecturale commerciale mais aussi des techniques nécessite de réviser et d'actualiser ce règlement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de solliciter Monsieur le Préfet de la Région Picardie, Préfet de la Somme, afin qu'il crée des

zones intercommunales de réglementation spéciales en matière de publicité et la constitution d'un groupe de travail intercommunal unique en vue de préparer un projet commun sur le territoire des communes membres de la communauté d'agglomération d'Amiens Métropole qui en feront la demande et la commune de Saint-Sauflieu. Le projet de réglementation spéciale concernant la commune de Saint-Sauflieu sera, après approbation par le groupe de travail intercommunal et la commission des sites, soumis à la délibération du Conseil Municipal.

- de désigner Monsieur le Maire comme représentant de la commune au groupe de travail intercommunal chargé de préparer un projet commun de réglementation spéciale en matière de sécurité.

9) PASSATION D'AVENANTS AUX CONVENTIONS PASSES AVEC LE SIER

Monsieur le Maire expose que par arrêté préfectoral en date du 30 octobre 2009, les statuts de la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme ont été modifiés.

La Fédération exercera en lieu et place du SIER la maîtrise d'ouvrage des travaux à compter du 1^{er} janvier 2010.

Dans les conventions passées entre la commune et le SIER pour la réalisation de travaux, il convient que la Fédération Départementale D'Énergie soit substituée au SIER dans ses droits et obligations découlant de cette convention afin que la Fédération réalise les travaux ou prestations dans les mêmes conditions que celles convenues entre la Commune et le SIER.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à signer les avenants aux conventions en cours entre la commune et le SIER pour que la Fédération Départementale d'énergie soit substituée au SIER dans l'exécution des conventions à compter du 1^{er} janvier 2010.

10) AMIENS METROPOLE : MARCHÉ A BON DE COMMANDE – ADHESION EVENTUELLE

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole envisage d'établir un groupement de commande afin de lancer un appel d'offres sous la forme d'un marché à bons de commande. Il indique que des précisions lui ont été apportées par les services concernés. Ce marché ne concerne que les travaux d'entretien programmés qui ne peuvent pas dépasser 10 000 euros HT par intervention et exclu les travaux d'urgence.

Après débat, le conseil municipal décide, à l'unanimité de ne pas donner suite.

11) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES.

a) Monsieur le Maire :

- Indique qu'il s'est abstenu sur le vote concernant la taxe spéciale « ordures ménagères » qui va s'appliquer en particulier aux communes car il n'a pas reçu la convention applicable à notre commune.
- Les subventions culturelles et sportives ont été votées en partie. Le solde sera versé en fin d'année.
- Le conseil communautaire a adopté à l'unanimité un vœu concernant le barreau TGV Roissy-Creil ainsi qu'un second concernant l'aide de l'Etat à la construction de logements sociaux.
- L'ensemble des branchements en plomb de la RD 1001 vont être changés.
- Les travaux de viabilisation du lotissement « les charmilles » ont débuté.

b) Monsieur VANDEPUTTE indique qu'une réunion s'est tenue au SIVU le 16 mars 2010. Un poste d'auxiliaire de puériculture de 2^{ème} classe a été créé en vue du remplacement de Madame JEROME. La ligne de trésorerie de 50 000 euros a été reconduite. Une étude de réaménagement des locaux avec création d'un espace pour le personnel a été présentée. Enfin, divers petits travaux d'entretien sont également envisagés.

- c) Monsieur BARA expose que des discussions sont en cours en vue de regrouper les accueils de loisirs du SISCO (Hébécourt, Rumigny, Grattepanche) et Saint-Sauflieu à compter de juillet 2010. L'intégralité du centre fonctionnerait à Saint-Sauflieu.
- d) Monsieur DEMOLLIENS indique que les services de fleurissement d'Amiens Métropole ont été contactés pour qu'ils puissent apporter des conseils sur les plantations et réalisations de notre commune. Mais il n'y a pas de réponse pour l'instant.
- e) Madame VASSEUR intervient au nom de Monsieur SCHIMEL, pour signaler une recrudescence de rats dans le village »Monsieur SCHIMEL signale une recrudescence de rats dans le village. Réponse : les traitements les plus efficaces sont à réaliser avant les beaux jours, lorsque les rats n'ont pas encore rejoint les champs. Un traitement sera programmé le moment venu.
- f) Monsieur DOTTE demande des précisions sur les travaux de nettoyage de la salle « guitare ». Réponse : Ce travail est prévu une fois par semaine.
- g) Mademoiselle DUPONT a reçu plusieurs demandes de stage de secourisme. Réponse : rien n'est prévu dans l'immédiat. Un recensement sera à prévoir dans un prochain bulletin.

Aucune autre question n'est posée, Monsieur le Maire clos la séance à 23 heures 30.

Les membres du Conseil Municipal,

Laurence DUVIVIER

Jacques BARA

Marie-Thérèse DESSENNE

Raymond DEMOLLIENS

Jean-Maurice DOTTE

Maryline VASSEUR

Philippe LECLERC

Emeline DUPONT

Amaury VANDEPUTTE

Le Maire,
Alain PICOT.